

budget 2013 : plan structurel d'amélioration financière, investissements et dette

Plan structurel d'amélioration financière

Le plan structurel d'amélioration financière (PSAF) permet de contenir l'évolution des charges, de financer les thématiques prioritaires et faire face aux enjeux futurs. Annoncé à l'automne 2011 dans le cadre du budget 2012, le PSAF a pour objectif de fournir un effort global et pérenne de 40 millions de francs nets d'ici 2014, pour moitié en réduction de charges et pour moitié en augmentation des revenus.

Pour le budget 2013, les impacts des mesures retenues par la Municipalité débouchent sur des améliorations à hauteur de 22 millions nets. Dans le détail, le non-renouvellement de postes de travail (38 EPT) produit 5,3 millions de francs, la réduction des frais de fonctionnement 5,6 millions, celle des subventions 1 million et l'adaptation des recettes - taxes, principalement la nouvelle taxe au sac sur les déchets, émoluments et tarifs 10 millions. Sans la mise en œuvre de ce programme, le déficit s'élèverait à 66 millions. Le solde des mesures sera intégré au budget 2014.

Investissements

Le budget 2013 fait apparaître des investissements nets pour un montant net de 172,6 millions de francs. Avec un autofinancement de 71 millions, il en résulte 102 millions d'insuffisance d'autofinancement.

Le budget d'investissement 2013 est composé à 65% d'objets déjà votés (106 millions), principalement en lien avec des projets issus de la précédente législature. 57 millions de crédits seront encore à voter en 2013. Ils sont composés à près de 70% par des crédits visant à entretenir les infrastructures de réseau (22 millions), la réfection de bâtiments scolaires (8 millions) ainsi que par des éléments du projet Métamorphose (8 millions).

Un travail de priorisation important a été effectué afin de stabiliser les investissements et d'intégrer les nombreux projets majeurs de Lausanne (Métamorphose, Axes forts, etc.). Toutefois, la nécessité de maintenir les investissements dans une limite supportable pour les finances de la Ville et de ménager le plafond d'endettement a restreint la marge de manœuvre de la Municipalité en la matière. Les besoins financiers de la Ville, nécessaires au renouvellement et au développement des infrastructures afin de faire face aux défis futurs, restent conséquents.

Dette

Au 31 décembre 2011, l'endettement net de la Ville s'élevait à 1,948 milliard de francs. Compte tenu des insuffisances d'autofinancement des budgets 2012 et 2013, il s'élèvera, théoriquement, à 2,131 milliards à fin décembre 2013. La dette bancaire brute pour sa part devrait passer de 2,334 à 2,517 milliards. Cette augmentation découle principalement du niveau élevé des investissements.

La direction des finances
et du patrimoine vert

Lausanne, le 10 octobre